

COMMUNE DE GOUGENHEIM

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 05/05/2026

Reçu en préfecture le 05/05/2026

Publié le

ID : 067-216701631-20260424-DCM20266716328-DE

Séance du 24 avril 2026 à 20h à la mairie
Sous la présidence de M. Laurent KRIEGER
Date de convocation : 20/04/2026

Conseillers élus et en fonction : 15 Quorum : 8 Conseillers présents : 14 et représentés : 1

DCM 2026 - 67163 –28 Sécurisation de la rue de Mittelhausen

Étaient présents : Laurent KRIEGER (maire), Denis STAHL (1^{er} adjoint), Nathalie WROBEL (2^{ème} adjoint), Matthieu STOLL (3^{ème} adjoint), Alphonse MULLER, Astrid SCHMITT, Pascal SCHMITT, Danielle BRESSOLIER-FAIVRE, Delphine SIMON, Véronique GARNIER, Pascale MULLER, Ludovic CRIQUI, Charlène ROESSLER, Johanne STOERKEL

Était absent : Frédéric MOSTER (procuration)

Vote : Pour à l'unanimité

Monsieur le maire rappelle aux conseillers que la commune de Gougenheim s'est engagée depuis plusieurs années dans une démarche de sécurisation de la rue de Mittelhausen (RD 67) avec, notamment, l'installation d'une chicane à îlots à l'entrée Est et la limitation de la vitesse à 40 km/heure dans la commune.

Afin de poursuivre cet engagement, il propose aux conseillers :

- D'améliorer la sécurisation de l'intersection de la rue de Mittelhausen (RD 67) et de la rue de la Forêt en élargissant le carrefour et en créant des trottoirs.
- De reprendre les marquages et le balisage des places de stationnement et des passages piétons.

Le projet sera financé suivant la répartition ci-dessous :

Dépenses	Montant HT Prévisionnel	%	Ressources	Montant HT Prévisionnel	%
Sécurisation du carrefour	45 289,53	90,61 %	CeA Répartition produit amendes de police	24 991,41	50 %
Marquages au-sol	4 693,30	9,39 %	Sous-total aides publiques	24 991,41	50 %
			Fonds propres communaux	24 991,42	50 %
			Sous-total autofinancement	24 991,42	50 %
Total dépenses	49 982,83	100%	Total ressources	49 982,83	100%

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- Valide le projet de sécurisation de l'intersection de la rue de Mittelhausen (RD 67) et de la rue de la Forêt ;
- Valide le projet de réfection des marquages et balisages de la rue de Mittelhausen ;
- Autorise le maire à solliciter l'aide de la Collectivité européenne d'Alsace au titre du dispositif de répartition du produit des amendes de police pour le financement des travaux.

La secrétaire de séance,
Magali THOMAS-MOUKERT



Pour extrait conforme

Le Maire, Laurent KRIEGER



Envoyé en préfecture le 05/05/2026

Reçu en préfecture le 05/05/2026

Publié le

ID : 067-216701631-20260424-DCM20266716328-DE



LAURENT KRIEGER
maire
5 mai 2026